

**PROCÈS-VERBAL DE LA 82^e SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CSSS DES ÎLES**

**TENUE LE 17 DÉCEMBRE 2013 À 19 H 30
À LA SALLE POLYVALENTE DU CHSLD EUDORE-LABRIE**

<u>PRÉSENCES :</u>	M. Gaston Bourque	Président
	M ^{me} Yvette Fortier	Secrétaire-directrice générale
	M ^{me} Julie Decoste	Administratrice
	M ^{me} France Arseneau	Administratrice
	M ^{me} Lauraine Bourque	Administratrice
	M. Robert Deraspe	Administrateur
	M. Mark Joncas	Administrateur
	M. Damien Turbide	Administrateur
	M. Francis Simard	Administrateur
	M. Jérôme Aucoin	Administrateur
<u>PERSONNES INVITÉES :</u>	M. Claude Cyr	DSA
	M ^{me} Denise Landry	Conseillère mesures urgences et gestion des risques
<u>ABSENCES MOTIVÉES :</u>	D ^r Marcel Couture	Administrateur
	M ^{me} Helena Burke	Administratrice
	M. Mario Cormier	Administrateur
	M. Élie Chevrier	Vice-président

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET CONSTATATION DU QUORUM

Le président, M. Gaston Bourque, vérifie les présences, constate le quorum, et ouvre la séance à 19 h 35.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la 82^e séance ordinaire du conseil d'administration du CSSS des Îles du 17 décembre 2013 avec les modifications suivantes :

Ajout :

Point 3 : Nomination de M^{me} Yvette Fortier à titre de secrétaire du conseil d'administration du CSSS des Îles

Le point 10 devient un point d'information : Formation d'un comité ad hoc « tableau de bord »

La numérotation sera ajustée en conséquence.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2013-12-1797



1. Ouverture de la séance, vérification des présences et constatation du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Nomination de M^{me} Yvette Fortier à titre de secrétaire du conseil d'administration du CSSS des Îles.
4. Lecture et adoption du procès-verbal de la 81^e séance ordinaire du 22 octobre 2013

CORRESPONDANCE

5. Lettre de M^{me} Andrée Cyr

DOSSIERS — INFORMATION

6. Agrément
7. Suivi budgétaire P8
8. RR444 P7 (rapport financier périodique)
9. Loi 100 (suivi)
10. Formation d'un comité ad hoc « tableau de bord »

DOSSIERS – DÉCISION

11. Acceptation de la démission de M^{me} Andrée Cyr
12. Mise à jour des signataires autorisés du CSSS des Îles (RAMQ)
13. Règlement de régie interne du CSSS des Îles
14. Nomination de la D^{re} Marie-Louise Boshouwers à titre de chef du département de psychiatrie
15. Nominations de médecins

AUTRES SUJETS :

- 16.
- 17.

Période de questions réservée au public

(Pour poser une question, vous devez vous inscrire dans les trente minutes précédant la séance)

18. Prochaine séance
19. Levée de la séance



3. NOMINATION DE MADAME YVETTE FORTIER À TITRE DE SECRÉTAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CSSS DES ÎLES

Pour des raisons pratiques et pour le suivi à assurer aux réunions du conseil, le poste de secrétaire du conseil d'administration a traditionnellement été attribué au directeur général.

Compte tenu de la nomination de madame Yvette Fortier au poste de directrice générale du CSSS des Îles, il est recommandé de la nommer secrétaire du conseil, en remplacement de madame Marie Gibeault, qui occupait le poste de directrice générale et secrétaire du conseil d'administration du CSSS des Îles.

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles nomme la directrice générale, madame Yvette Fortier, secrétaire du conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2013-12-1798

Le président souligne également l'entrée en fonction de la directrice générale, M^{me} Yvette Fortier, et l'assure de la collaboration du conseil d'administration du CSSS des Îles. M^{me} Fortier adresse quelques mots à l'assemblée.

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 81^E SÉANCE ORDINAIRE DU 22 OCTOBRE 2013

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 81^e séance ordinaire du conseil d'administration du CSSS des Îles tenue le 22 octobre 2013

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2013-12-1799

CORRESPONDANCE

5. LETTRE DE M^{ME} ANDRÉE CYR

Une correspondance est adressée au conseil d'administration l'informant de la démission de M^{me} Andrée Cyr, à titre d'administratrice au conseil d'administration du CSSS des Îles. L'adoption se fera au point 11 du procès-verbal.

DOSSIERS-INFORMATION

6. AGRÉMENT

Avec le sondage sur la culture de sécurité des patients, nous avons franchi une nouvelle étape dans la préparation à la visite d'Agrément qui se fera du 2 au 5 juin

prochain. Les employés et médecins avaient jusqu'au 13 décembre dernier pour répondre à ce sondage. Cent huit (108) personnes ont pris une dizaine de minutes de leur temps pour donner leur perception de la culture de sécurité dans l'établissement. Les résultats seront diffusés lorsqu'ils seront rendus disponibles par Agrément Canada. Merci à ces 108 personnes pour leur collaboration et leur participation. Notez que, dans la démarche d'Agrément, nous devons effectuer 4 sondages spécifiques : satisfaction de la clientèle (fait à l'été 2013), culture de sécurité des patients (terminé en décembre 2013), gouvernance (à venir) et mobilisation du personnel (à venir). Lors de la visite de juin, 27 secteurs d'activités seront visités et 37 pratiques organisationnelles requises (POR) seront observées.

7. SUIVI BUDGÉTAIRE P8

M. Claude Cyr, DSA, nous présente un suivi de la situation budgétaire pour la période 8 se terminant le 16 novembre 2013. Il nous fait état de l'évolution de certaines mesures mises en place dans le plan de redressement soit : Heures travaillées, heures supplémentaires, présence au travail, transport des usagers. Il nous informe également que l'écart budgétaire à la P8 sur les mesures du plan de redressement est de l'ordre de (308 057 \$). Le déficit prévu en 2013-2014, après l'application des mesures est de (1 627 812 \$).

8. RR444 P7 (RAPPORT FINANCIER PÉRIODIQUE)

Ce document dresse un portrait de la situation budgétaire du CSSS des Îles à la 7^{ème} période et des résultats annuels anticipés au 31 mars 2014. La projection déficitaire annuelle est de (1 627 812 \$).

Les membres ont pris connaissance du rapport financier périodique le RR444 P7. Aucune question concernant le document.

9. Loi 100 (SUIVI)

M. Claude Cyr, DSA, nous présente le suivi de l'application du projet de Loi 100 pour l'exercice terminé au 31 mars 2013. Le CSSS doit rencontrer un dernier effort de l'ordre de 103 735 \$ (3.61%) avant le 31 mars 2014. Cette cible n'inquiète aucunement la direction dans ses capacités de l'atteindre.

10. FORMATION D'UN COMITÉ AD HOC « TABLEAU DE BORD »

M. Claude Cyr, DSA, nous informe qu'une norme d'Agrément Canada prévoit que

le conseil d'administration s'assure du suivi des différents dossiers. La formation d'un comité ad hoc est nécessaire pour identifier les indicateurs du tableau de bord. Il est proposé que Messieurs Mark Joncas, Francis Simard, Damien Turbide ainsi que M^{me} Julie Décoste forment ce comité.

DOSSIERS-DÉCISION

11. ACCEPTATION DE LA DÉMISSION DE M^{ME} ANDRÉE CYR

Une correspondance est adressée au conseil d'administration l'informant de la démission de M^{me} Andrée Cyr, à titre d'administratrice au CSSS des Îles.

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles accepte la démission de M^{me} Andrée Cyr, à titre d'administratrice au conseil d'administration du CSSS des Îles pour le collège de désignation « Élue par la population ».

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2013-12-1800

12. MISE À JOUR DES SIGNATAIRES AUTORISÉS DU CSSS DES ÎLES

SIGNATAIRES AUTORISÉS POUR UN ÉTABLISSEMENT DU RÉSEAU DE LA SANTÉ – RAMQ :

À la suite de l'arrivée de M^{me} Yvette Fortier au poste de directrice générale, la liste des personnes habilitées à signer les demandes de paiement ou autres documents administratifs des médecins travaillant au CSSS des Îles doit être mise à jour.

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles autorise M^{me} Yvette Fortier, directrice générale, ainsi que M^{me} Sarah Leblanc, agente administrative à la DSP, à signer les demandes de paiement ou autres documents administratifs pour les médecins travaillant au CSSS des Îles et, par conséquent, demande à la *Régie de l'assurance maladie du Québec* d'ajouter ses signatures au *Registre des signataires autorisés pour un établissement du réseau de la santé*.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2013-12-1801

13. RÈGLEMENT DE RÉGIE INTERNE DU CSSS DES ÎLES

Le document « Règlement de régie interne du CSSS des Îles » a été remis aux membres du conseil d'administration afin qu'ils en prennent connaissance.

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de services de santé et de services sociaux des Îles adopte le « Règlement de régie interne du CSSS des Îles ».

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2013-12-1802

14. NOMINATION DE LA DRE MARIE-LOUISE BOSHOUWERS

Considérant la recommandation de l'exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'Archipel;

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles accepte la nomination de la **D^{re} Marie-Louise Boshouwers** à titre de chef du Département de psychiatrie pour un mandat d'une durée de quatre années renouvelables, soit du 17 décembre 2013 au 17 décembre 2017.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2013-12-1803

15. NOMINATION DE MÉDECINS :

Considérant la recommandation du comité d'examen des titres;

Considérant la recommandation de l'exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'Archipel;

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles accepte la nomination du **D^r UMEMOTO, Lorne (171-4484)**, à titre de membre associé du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'Archipel privilèges en allergie. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2016.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2013-12-1804

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles accepte la nomination de la **D^{re} CLOUTIER-MARCHAND, Francine (172-2859)**, à titre de membre associée du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'Archipel privilèges en allergie. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2016.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2013-12-1805

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles accepte la nomination du **D^r CORMIER, Maxime (17008)** à titre de membre associé du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'Archipel privilèges en chirurgie dentaire. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2016.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2013-12-1806

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles accepte la nomination de la **D^{re} LANDRY, Valérie (23106)** à titre de membre associée du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'Archipel privilèges en chirurgie dentaire. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2016.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2013-12-1807

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles accepte la nomination de la **D^{re} LEMIEUX, Claudine (901001)** à titre de membre associée du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'Archipel privilèges en chirurgie dentaire. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2016.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2013-12-1808

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles accepte la nomination du **D^r ALBERT, Jean-François (193-1914)** à titre de membre associé du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'Archipel privilèges en anesthésie. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2016.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2013-12-1809

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles accepte la nomination du **D^r AUTHIER, Louis (166-0885)** à titre de membre associé du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'Archipel privilèges en anesthésie. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2016.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2013-12-1810

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles accepte la nomination du **D^r BEAUVAIS, Michel (188-6159)** à titre de membre associé du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'Archipel privilèges en anesthésie. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2016.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2013-12-1811

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles accepte la nomination du **D^r BRASSARD, Jean (181-3229)** à titre de membre associé du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'Archipel privilèges en anesthésie. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2016.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2013-12-1812

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles accepte la nomination de la **D^{re} FERLAND, Lucie (188-0947)** à titre de membre associée du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'Archipel privilèges en anesthésie. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2016.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2013-12-1813

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles accepte la nomination du **D^r GAUVIN, Michel (169-2722)** à titre de membre associé du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'Archipel privilèges en anesthésie. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2016.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2013-12-1814

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles accepte la nomination du **D^r GOBEIL, François (193-3142)** à titre de membre associé du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'Archipel privilèges en anesthésie. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2016.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2013-12-1815

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles accepte la nomination du **D^r JOBIN, Donald (168-1212)** à titre de membre associé du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'Archipel privilèges en anesthésie. La

jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2016.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2013-12-1816

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles accepte la nomination du **D' LANGLOIS, Patrice (199-3211)** à titre de membre associé du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'Archipel privilèges en anesthésie. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2016.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2013-12-1817

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles accepte la nomination du **D' LANNES, Marcelo (199-0324)** à titre de membre associé du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'Archipel privilèges en anesthésie. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2016.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2013-12-1818

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles accepte la nomination du **D' LESSARD, Martin (186-0659)** à titre de membre associé du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'Archipel privilèges en anesthésie. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2016.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2013-12-1819

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles accepte la nomination du **D' DEMERS, Philippe (199-2015)** à titre de membre associé du Conseil des

médecins, dentistes et pharmaciens de l'Archipel privilèges en chirurgie générale. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2016.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2013-12-1820

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles accepte la nomination du **D' DOUVILLE, Yvan (175-3870)** à titre de membre associé du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'Archipel privilèges en chirurgie générale. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2016.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2013-12-1821

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles accepte la nomination du **D' LAJEUNESSE, Simon (102-2102)** à titre de membre actif du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'Archipel privilèges en gynéco-obstétrique, échographie obstétricale et pelvienne. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2016.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2013-12-1822

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles accepte la nomination du **D' BELHUMEUR, François (185-2748)** à titre de membre associé du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'Archipel privilèges en gynéco-obstétrique. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2016.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2013-12-1823

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles accepte la nomination du **D' CYR, Elphège (175-4043)** à titre de membre associé du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'Archipel privilèges en gynéco-obstétrique. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2016.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2013-12-1824

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles accepte la nomination de la **D^{re} DESJARDINS, Céline (185-0361)** à titre de membre associée du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'Archipel privilèges en gynéco-obstétrique. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2016.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2013-12-1825

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles accepte la nomination de la **D^{re} GIROUX, Cynthia (105-1671)** à titre de membre associée du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'Archipel privilèges en gynéco-obstétrique, échographie obstétricale et pelvienne. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2016.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2013-12-1826

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles accepte la nomination de la **D^{re} LANGEVIN, Anny (196-3743)** à titre de membre associée du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'Archipel privilèges en gynéco-obstétrique. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2016.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2013-12-1827

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles accepte la nomination du **D^r MARTIN, Markus (175-1049)** à titre de membre associé du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'Archipel privilèges en gynéco-obstétrique, échographie obstétricale et pelvienne. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2016.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2013-12-1828

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles accepte la nomination du **D^r ROULEAU, Claude (162-2489)** à titre de membre associé du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'Archipel privilèges en chirurgie vasculaire. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2016.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2013-12-1829

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles accepte la nomination du **D^r TALBOT, Michel (170-1648)** à titre de membre associé du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'Archipel privilèges en chirurgie générale. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2014.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2013-12-1830

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles accepte la nomination de la **D^{re} CHEVALIER, Manon (185-4454)** à titre de membre associée du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'Archipel privilèges en gériatrie. La

jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2016.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2013-12-1831

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles accepte la nomination de la **D^{re} HAINS, Mélanie (104-0930)** à titre de membre associée du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'Archipel privilèges en gériatrie. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2016.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2013-12-1832

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles accepte la nomination du **D^r MORIN, Jacques (179-3827)** à titre de membre associé du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'Archipel privilèges en gériatrie. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2016.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2013-12-1833

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles accepte la nomination de la **D^{re} CLOUTIER, Stéphanie (103-4305)** à titre de membre associée du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'Archipel privilèges en hématologie-oncologie. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2016.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2013-12-1834

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles accepte la nomination du **D^r CARTWRIGHT, Pierre (190-0620)** à titre de membre associé du Conseil des

médecins, dentistes et pharmaciens de l'Archipel privilèges en omnipratique. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2016.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2013-12-1835

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles accepte la nomination du **D' CHOUINARD, Alexandre (101-0149)** à titre de membre associé du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'Archipel privilèges en omnipratique sans obstétrique. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2016.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2013-12-1836

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles accepte la nomination du **D' LESSARD, Steve (111-4008)** à titre de membre actif du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'Archipel privilèges en omnipratique sans obstétrique. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2016.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2013-12-1837

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles accepte la nomination du **D' PARENT, Marc-Antoine (102-0064)** à titre de membre actif du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'Archipel privilèges en omnipratique sans obstétrique. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2016.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2013-12-1838

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles accepte la nomination du **D' PLAISANCE, Yves (185-2656)** à titre de membre associé du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'Archipel privilèges en omnipratique sans obstétrique. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2016.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2013-12-1839

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles accepte la nomination du **D' BERGERON, Jean (187-3728)** à titre de membre associé du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'Archipel privilèges en lipidologie. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2016.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2013-12-1840

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles accepte la nomination du **D' BAZIN, Richard (180-4483)** à titre de membre associé du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'Archipel privilèges en ophtalmologie. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2016.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2013-12-1841

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles accepte la nomination du **D' DEMERS, Paul-Eugène (160-0808)** à titre de membre associé du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'Archipel privilèges en ophtalmologie. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2016.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2013-12-1842

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles accepte la nomination du **D^r LAPOINTE, André (194-2788)** à titre de membre associé du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'Archipel privilèges en ophtalmologie. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2016.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2013-12-1843

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles accepte la nomination de la **D^{re} MOLGAT, Yvonne (185-4652)** à titre de membre associée du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'Archipel privilèges en ophtalmologie. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2016.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2013-12-1844

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles accepte la nomination de la **D^{re} MORENCY, Johanne (176-3614)** à titre de membre associée du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'Archipel privilèges en ophtalmologie. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2016.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2013-12-1845

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles accepte la nomination de la **D^{re} NOËL, Françoise (175-4027)** à titre de membre associée du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'Archipel privilèges en ophtalmologie et biométrie. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les

règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2016.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2013-12-1846

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles accepte la nomination du **D^r ST-ARNAUD, Claude (193-3134)** à titre de membre associé du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'Archipel privilèges en ophtalmologie et ultrasonographie pour biom.axiale. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2016.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2013-12-1847

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles accepte la nomination du **D^r ULECKAS, Jurate (188-6100)** à titre de membre associé du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'Archipel privilèges en ophtalmologie. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2016.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2013-12-1848

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles accepte la nomination du **D^r LÉPINE, Jean-Marc (171-4187)** à titre de membre associé du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'Archipel privilèges en orthopédie. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2016.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2013-12-1849

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles accepte la nomination du **D^r MARQUIS, François (182-3533)** à titre de membre associé du Conseil des

médecins, dentistes et pharmaciens de l'Archipel privilèges en orthopédie. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2016.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2013-12-1850

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles accepte la nomination du **D^r OUELLET, Jean-Albert (101-4042)** à titre de membre associé du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'Archipel privilèges en orthopédie. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2016.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2013-12-1851

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles accepte la nomination du **D^r BUISSIÈRES, Richard (102-35300)** à titre de membre associé du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'Archipel privilèges en oto-rhino-laryngologie. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2016.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2013-12-1852

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles accepte la nomination de **DAIGNEAULT, Isabelle (92267)** à titre de membre actif du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'Archipel privilèges en pharmacie. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2016.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2013-12-1853

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles accepte la nomination du **D' OUELLET, Simon (96173)** à titre de membre associé du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'Archipel privilèges en pharmacie. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2016.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2013-12-1854

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles accepte la nomination de la **D^{re} AIELLO, Marie-Josée (177-6491)** à titre de membre associée du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'Archipel privilèges en psychiatrie. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2016.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2013-12-1855

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles accepte la nomination du **D' CHICOINE, Michel (101-1949)** à titre de membre associé du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'Archipel privilèges en psychiatrie. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2016.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2013-12-1856

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles accepte la nomination du **D' PAYEUR, Richard (185-1153)** à titre de membre associé du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'Archipel privilèges en psychiatrie. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2016.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2013-12-1857

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles accepte la nomination de la **D^e SAVOIE, Danielle (183-3276)** à titre de membre associée du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'Archipel privilèges en psychiatrie. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2016.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2013-12-1858

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles accepte la nomination de la **D^e SEGURA, Jose Adolfo (178-5831)** à titre de membre associée du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'Archipel privilèges en psychiatrie. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2016.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2013-12-1859

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles accepte la nomination de la **D^e KELLER, Evelyn (194-1582)** à titre de membre associée du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'Archipel privilèges en psychiatrie. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2016.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2013-12-1860

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles accepte la nomination du **D^r CARVALHO, Jean-Christophe (109-3400)** à titre de membre associé du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'Archipel privilèges en cardiologie. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2016.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2013-12-1861

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles accepte la nomination de la **D^{re} BARIL, Joelle (198-4061)** à titre de membre associée du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'Archipel privilèges en dermatologie médicale et chirurgicale. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2016.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2013-12-1862

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles accepte la nomination du **D^r WITTOM, Steve (195-3074)** à titre de membre associé du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'Archipel privilèges en gastro-entérologie. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2016.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2013-12-1863

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles accepte la nomination de la **D^{re} SKROBIK, Yoanna (184-0974)** à titre de membre associée du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'Archipel privilèges en médecine interne. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2016.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2013-12-1864

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles accepte la nomination du **D^r BAILLARGEON, Jean-Martin (197-1878)** à titre de membre associé du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'Archipel privilèges en radiologie. La

jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2016.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2013-12-1865

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles accepte la nomination de la **D^{re} BUTEAU, Genevieve (108-2452)** à titre de membre associée du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'Archipel privilèges en radiologie. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2016.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2013-12-1866

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles accepte la nomination du **D^r BOUCHARD, Gilles (181-3872)** à titre de membre associé du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'Archipel privilèges en radiologie. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2016.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2013-12-1867

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles accepte la nomination de la **D^{re} CLOUTIER, Sonia (181-1546)** à titre de membre associée du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'Archipel privilèges en radiologie. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2016.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2013-12-1868

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles accepte la nomination du **D' CONTRÉ, Bernard (193-0650)** à titre de membre associé du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'Archipel privilèges en radiologie. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2016.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2013-12-1869

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles accepte la nomination du **D' CÔTÉ, François (199-2833)** à titre de membre associé du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'Archipel privilèges en radiologie. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2016.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2013-12-1870

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles accepte la nomination du **D' DIONNE, Gilles (173-3260)** à titre de membre associé du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'Archipel privilèges en radiologie. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2016.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2013-12-1871

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles accepte la nomination du **D' DIONNE, Guy (181-3351)** à titre de membre associé du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'Archipel privilèges en radiologie. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2016.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2013-12-1872

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles accepte la nomination de la **D^{re} DUFRESNE, Marie-Claude (195-4023)** à titre de membre associée du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'Archipel privilèges en radiologie. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2016.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2013-12-1873

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles accepte la nomination du **D^r FERGUSON, Natasha (101-1998)** à titre de membre associée du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'Archipel privilèges en radiologie. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2016.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2013-12-1874

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles accepte la nomination de la **D^{re} GIGUÈRE, Caroline (198-3113)** à titre de membre associée du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'Archipel privilèges en radiologie. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2016.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2013-12-1875

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles accepte la nomination du **D^e GIROUX, Dominique (193-2250)** à titre de membre associée du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'Archipel privilèges en radiologie. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2016.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2013-12-1876

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles accepte la nomination du **D' GUITÉ, Jean-François (100-404)** à titre de membre associé du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'Archipel privilèges en radiologie. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2016.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2013-12-1877

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles accepte la nomination du **D' LANGIS, Louis (167-1130)** à titre de membre associé du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'Archipel privilèges en radiologie. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2016.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2013-12-1878

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles accepte la nomination du **D' LANGIS, PAUL (179-0096)** à titre de membre associé du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'Archipel privilèges en radiologie. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2016.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2013-12-1879

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles accepte la nomination de la **D'e MAILLOUX, Cynthia (197-3718)** à titre de membre associée du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'Archipel privilèges en radiologie. La

jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2016.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2013-12-1880

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles accepte la nomination du **D^r MORIN, Stanislas (106-3809)** à titre de membre associé du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'Archipel privilèges en radiologie. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2016.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2013-12-1881

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles accepte la nomination de la **D^{re} PLAMONDON, Nicole (181-3633)** à titre de membre associée du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'Archipel privilèges en radiologie. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2016.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2013-12-1882

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles accepte la nomination de la **D^{re} PINAULT, Sylvie (179-3025)** à titre de membre associée du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'Archipel privilèges en radiologie. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2016.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2013-12-1883

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles accepte la nomination du

D' DUCLOS, Benoit (104-3819) à titre de membre associé du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'Archipel privilèges en urologie. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2016.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2013-12-1884

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles accepte la nomination du **D' FRADET, Yves (177-3522)** à titre de membre associé du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'Archipel privilèges en urologie. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2016.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2013-12-1885

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles accepte la nomination de la **D^e GRÉGOIRE, Mireille (187-3306)** à titre de membre associée du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'Archipel privilèges en urologie. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2016.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2013-12-1886

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles accepte la nomination du **D' LACOMBE, Louis (194-3257)** à titre de membre associé du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'Archipel privilèges en urologie. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2016.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2013-12-1887

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles accepte la nomination du **D' LAROCHE, Bruno (173-1462)** à titre de membre associé du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'Archipel privilèges en urologie. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2016.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2013-12-1888

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles accepte la nomination du **D' ROY, Réjean (173-4573)** à titre de membre associé du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'Archipel privilèges en urologie. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2016.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2013-12-1889

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles accepte la nomination de la **D^e DROLET, Isabelle** à titre de membre associée du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'Archipel privilèges en radiologie. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2016.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2013-12-1890

En remplacement du Dr Lorne Arsenault, le comité exécutif du CMDP de l'Archipel recommande la nomination de la D^{re} Anne-Marie Dutrisac comme présidente du comité d'examen des titres.

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles, sur recommandation de l'exécutif du CMDP de l'Archipel et conformément à la Loi modifiant la Loi sur les services de santé et de services sociaux, nomme la D^{re} Anne-Marie Dutrisac, présidente du comité d'examen des titres pour le CSSS des Îles.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2013-12-1891

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles accepte la nomination du **D^r CARON, Denis (168-0842)** à titre de membre associé du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'Archipel privilèges en radiologie. La jouissance des privilèges requiert l'obligation de respecter les règlements du CMDP de l'Archipel. Ces privilèges sont accordés jusqu'au 31 décembre 2016.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2013-12-1893

AUTRES SUJETS

16.

17.

Période de questions réservée au public

L'animation de la période de questions fut confiée à M^{me} Céline Lafrance

Plus de cent personnes assistent à la séance ordinaire du conseil d'administration. La période de questions fut entièrement consacrée aux mesures du plan de redressement. La réorganisation des soins psychiatriques, au sein de l'unité multiclientèle, ainsi que le stationnement soulève beaucoup d'inquiétudes. Le président du conseil, M. Gaston Bourque rappelle qu'il s'agit d'une exigence du ministère de la Santé et des Services sociaux que de rétablir l'équilibre budgétaire et que plusieurs comités de travail sont mis en place et les employés sont invités à y participer.

18. **PROCHAINE SÉANCE**

La prochaine séance se tiendra le 14 janvier 2014.

19. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est unanimement résolu de lever la séance 21 h 05.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2013-12-1892

Gaston Bourque
Président du conseil

Yvette Fortier
Secrétaire du conseil

/cc